



# Ligue des Associations Sportives Etudiantines Luxembourgeoises

League of the Luxembourg Students' Associations  
Luxemburger Studentensportverband

lase@lase.lu / www.lase.lu

## FOOTBALL

L- 7335 Heisdorf, le 29 novembre 2018

3, rue Prince Guillaume

GSM: 621 28 60 98

[ben.federspiel@education.lu](mailto:ben.federspiel@education.lu)

### Championnat de Football Juniors ISF (01-02-03)

**2ème Tour : mardi, le 4 décembre 2018: Coup d'envoi à 14.15 heures (prière de respecter l'heure du coup d'envoi !!!)**

<u>Poule 1 (Diekirch - terrain synthétique FC Diekirch; vest. terrain)</u> <u>Responsable: LCD</u>	<u>Poule 2 (Pfaffenthal - terrain synthétique; vest. terrain)</u> <u>Responsable: LTC</u>	<u>Poule 3 (Stade Josy Barthel - terrain synthétique; vest. terrain)</u> <u>Responsable: LHCE</u>	<u>Poule 4 (Dudelange - terrain synth. Barozzi; vest. terrain)</u> <u>Responsable: LNB</u>
A. LCD (bleu)	A. LTC (jaune)	A. LHCE (bleu)	A. LNB (noir)
B. LTEtt (rouge)	B. MLG (gris)	B. LTB (blanc)	B. LGK (bleu)

Ordre des matches :

A - B

Temps de jeu : 2 x 40 minutes (en cas de match nul: tirs au but)

Règlements:

Règlement FLF: Football outdoor

Equipes qualifiées: 1

Changement de joueur par match: volant (max. 17 joueurs sur la feuille de match)

## 1/2 Finales: jeudi, le 13 décembre 2018!

*Prière de prévoir des maillots de rechange et un ballon de football en bon état !*

*Pas de crampons en alu sur le terrain synthétique ! Protège-tibias obligatoires !*

*Prière de prévoir une fiche de compétition de la LASEL pour les arbitres et une fiche de compétition de la LASEL pour le directeur sportif !!!*

### Remarque importante:

L'Administrateur de l'Association sportive qui organise une poule de championnat devra prendre en charge les frais d'organisation et d'arbitrage. Il doit envoyer au soussigné Directeur sportif la fiche de compétition de la LASEL de chaque équipe ainsi qu'un décompte des frais énumérés tout en indiquant le numéro et le libellé du CCP ainsi que sa Matricule qui servira pour le remboursement des frais.

A l'avenir, ces frais ne seront plus remboursés par le Comité Central de la LASEL si le soussigné Directeur sportif n'est pas en possession des feuilles de match dûment remplies des équipes.

Toutes les frais seront remboursées à la fin de la compétition (au plus tard début janvier 2019).

L'Administrateur est également prié de communiquer les résultats des matches **au soussigné directeur sportif** immédiatement après la rencontre.

Salutations sportives,

Ben FEDERSPIEL